

## Les enjeux de la mise en place d'un marché commun

**Source:** CVCE.

**Copyright:** (c) CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/les\\_enjeux\\_de\\_la\\_mise\\_en\\_place\\_d\\_un\\_marche\\_commun-fr-cfe98350-664d-4401-8b89-3bob3383743e.html](http://www.cvce.eu/obj/les_enjeux_de_la_mise_en_place_d_un_marche_commun-fr-cfe98350-664d-4401-8b89-3bob3383743e.html)



**Date de dernière mise à jour:** 09/08/2016

## Les enjeux de la mise en place d'un marché commun

L'objectif du Marché commun est de créer en Europe une vaste zone de politique économique commune. Elle doit reposer sur une fusion des marchés nationaux et permettre d'éliminer le gaspillage des ressources. La suppression des entraves à la libre concurrence et la promesse de nouveaux débouchés augmenteront la production. Mais la mise en œuvre du Marché commun général pose de grands défis aux économies de pays tels que la France traditionnellement protectionniste. D'autant plus que l'union douanière que les six pays membres de la Communauté européenne du charbon et de l'acier se proposent d'établir comporte la suppression des contingents et des barrières tarifaires et l'adoption d'un tarif douanier commun.

- [Discours de Pierre-Henri Teitgen à l'Assemblée nationale sur les avantages du marché commun européen \(Paris, 15 janvier 1957\)](#)
- [Caricature de W. Hicks sur les craintes suscitées par les traités de Rome en Europe \(28 février 1957\)](#)
- [«Le Marché commun est-il une promesse ou un péril?» dans Énergie \(Mars 1957\)](#)

De grandes divergences subsistent quant aux modalités d'exécution. L'Allemagne et les trois pays du Benelux, dont les économies dépendent largement des exportations, sont favorables au libéralisme économique et souhaitent une diminution des droits de douane et un tarif extérieur commun peu élevé. La France et l'Italie, dont les économies apparaissent moins compétitives, recherchent surtout des mécanismes de régulation des marchés et une certaine protection extérieure. Mais la France s'inquiète aussi de l'avenir de ses relations avec ses colonies africaines et réclame leur association au futur marché commun européen.

En ce qui concerne une éventuelle politique agricole commune, les Six sont incapables de dégager une solution satisfaisante pour tous et prévoient donc simplement une organisation européenne des marchés après expiration d'une étape transitoire. Le traité prévoit ainsi l'amélioration de la productivité, l'autosuffisance alimentaire des Six et la fixation de revenus suffisants pour les agriculteurs.

- ["Le chemin vers le Marché commun est plein d'obstacles" dans Die Zeit \(7 février 1957\)](#)

Les mouvements syndicaux en Europe sont très actifs lors des négociations de Val Duchesse. Le futur Marché commun doit avoir pour vocation de tendre à l'alignement des conditions sociales et à la promotion ouvrière à travers le plein emploi et la mobilité de la main-d'œuvre. Il doit en outre avoir pour effet de rétablir ou de stimuler au sein de l'économie européenne une saine concurrence en favorisant une division rationnelle du travail et en créant les conditions indispensables à une production de masse. Les mouvements syndicaux réitèrent notamment leur attachement à l'harmonisation sociale dans le cadre de la future CEE.

- [Caricature de Nitro sur le patronat face au marché commun européen \(24 janvier 1957\)](#)